

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance régulière du conseil tenue ce **cinquième jour de juin 2006 à 20h00** à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré  
Monsieur Martin Sévigny  
Monsieur Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur André Bergeron  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

**06-06-127**

**Approbation des procès-verbaux**

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux du 1<sup>er</sup> mai, 8 mai, 15 mai et 29 mai 2006.

ADOPTÉE

**06-06-128**

**Ratification des chèques, des dépôts salaires et du temps supplémentaires**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

**Fonds d'administration :**

- En date du 3 mai 2006 - no 6CH000664	7 500.00 \$
- En date du 3 mai 2006 - nos 6CH000665 à 6CH000673	43 653.00 \$
- En date du 9 mai 2006 - nos 6CH000674 à 6ch000679	4 576.39 \$
- En date du 9 mai 2006 - no 6CH000680	2 481.40 \$
- En date du 10 mai 2006 - nos 6CH000681 & 6CH000682	319.43 \$
- En date du 11 mai 2006 - nos 6CH000683 à 6CH000692	5 889.40 \$

- En date du 17 mai 2006  
- nos 6CH000693 à 6CH000699 5 571.65 \$
- En date du 17 mai 2006  
- nos 6CH000700 à 6CH000704 182.91 \$
- En date du 23 mai 2006  
- nos 6CH000705 à 6CH000707 10 524.47 \$
- En date du 24 mai 2006  
- no 6CH000708 9 722.40 \$
- En date du 29 mai 2006  
- nos 6CH000709 à 6CH000718 677.03 \$
- En date du 30 mai 2006  
- nos 6CH000719 à 6CH000726 42 736.92 \$
- En date du 31 mai 2006  
- no 6CH000727 7 183.82 \$
- dépôts salaires des périodes 200618 à 200622
- temps supplémentaire des périodes 200618 à 200622

ADOPTÉE

06-06-129

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement:

**Fonds administration :**

- En date du 5 juin 2006  
- nos 6CH000728 à 5CH000869 586 387.35 \$

**Fonds immobilisation :**

- En date du 5 juin 2006  
- nos 6CH200008 3 275.28 \$

ADOPTÉE

**Rapport des activités – Financement des candidats et contrôle des dépenses électorales** – Déposé.

**Dépôt des états financiers d'organismes** - Le greffier dépose les états financiers des organismes subventionnés par la Ville suivants - ORASSE.

06-06-130

**Renouvellement de l'entente de tarification et frais de services avec la Caisse Desjardins**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et la trésorière à signer l'entente de service avec la Caisse Desjardins pour la période du 1<sup>er</sup> août 2006 au 31 juillet 2008.

ADOPTÉE

**États des revenus et dépenses** - La trésorière dépose un état des revenus et dépenses tel que requis par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

06-06-131

**Congrès Association des greffiers de cours municipales du Québec**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser la greffière de Cour, Louise Levasseur, à assister au congrès 2007 de l'AGCMQ du 4 au 6 octobre 2006 qui se tiendra à Sherbrooke. La trésorière est autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

06-06-132

**Engagement d'un inspecteur pour l'application de certains règlements**

ATTENDU QUE ce conseil considère nécessaire de faire appliquer les réglementations concernant les animaux, l'utilisation extérieure de l'eau et le stationnement;

ATTENDU l'article 147 du Code de procédure pénale;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de procéder à l'engagement de Monsieur Yany Vigneault à titre d'inspecteur pour l'application des règlements no 10-02 concernant l'utilisation extérieure de l'eau, no 10-03 concernant la circulation et le stationnement et no 10-06 concernant les animaux pour la période estivale à raison de 15 à 20 heures par semaine, au salaire horaire de 8.50\$;

Il est également résolu que Monsieur Yany Vigneault est autorisé à délivrer un constat d'infraction à toute personne contrevenant aux dispositions des règlements susmentionnés.

ADOPTÉE

06-06-133

**Engagement des monitrices et moniteurs - Terrain de jeux et camp de jour**

ATTENDU QUE le conseil doit autoriser l'engagement d'étudiants pour l'animation des terrains de jeux durant l'été et le camp de jour;

ATTENDU QUE le conseil a appliqué sur un programme de création d'emplois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'autoriser le régisseur aux sports, aux loisirs et à la culture, à procéder à l'engagement des animateurs (trices) suivants pour l'organisation des terrains de jeux durant l'été 2006 et le camp de jour :

- Marie-Ève Paquin, responsable (taux 10.50\$/heure)
- Étienne Couture, responsable (taux 15.00\$/heure)
- Joanie Lambert, monitrice (taux 8.75\$/heure)
- Mélissa Meunier, monitrice (taux 8.75\$/heure)
- Laurie Boucher, monitrice – Programme Carrière-Été (taux 8.00\$/heure)
- Élodie L. Pelletier, monitrice (taux 8.50\$/heure)
- Joanie Larivière, monitrice (taux 8.25\$/heure)
- Samuel Lecours, moniteur - Programme Carrière-Été (taux 8.00\$/heure)
- Catherine Beaudoin, monitrice (taux 8.25\$/heure)
- Pierre-Olivier Gingras, service de garde (taux 8.75\$/heure)
- Stéphanie Fortier, service de garde (taux 8.00\$/heure)

- Alexandra Guérard, service de garde (taux 8.00\$/heure)

ADOPTÉE

06-06-134

**Prêt de local pour Cercle social et culturel**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par la conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise le prêt gratuit du local situé au 101 Demers pour la tenue de réunions du Cercle Social et Culturel de Princeville.

QUE ce prêt soit établi comme suit :

Mercredi, 20 septembre	entre 19 h et 22 h 30
Mercredi, 22 novembre	entre 19 h et 22 h 30
Mercredi, 21 mars	entre 19 h et 22 h 30
Mercredi, 18 avril	entre 19 h et 22 h 30

ADOPTÉE

06-06-135

**Soumissions pavage de rues**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions préparé par le greffier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Côté, appuyé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil accorde le contrat pour le revêtement en béton bitumineux des rues Beaudet, Mailhot et Desharnais au plus bas soumissionnaire, Sintra inc., aux prix unitaires suivants :

-	béton bitumineux :	
	type EB-10C, EB-105	69,50\$/tonne métrique
	type EB-14	67,25\$/tonne métrique
-	mise en forme et correction de profil :	
	rues Beaudet et Mailhot	0.25\$/mètre carré
	rue Desharnais	1.00\$/mètre carré

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer ledit contrat;

ADOPTÉE

06-06-136

**Règlement no 2006-110 – Décrétant l'acquisition d'un camion-citerne pour le service incendie et un emprunt n'excédant pas 280 000**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2006-110 décrétant l'acquisition d'un camion-citerne pour le service incendie et un emprunt n'excédant pas 280 000.

ADOPTÉE

06-06-137

**Annulation de servitude – Autorisation de signatures**

ATTENDU QUE des servitudes dans le secteur des rues Lemieux et Montclair avaient été consenties par divers propriétaires pour permettre le passage de services d'aqueduc et/ou d'égouts;

ATTENDU QUE suite à des travaux d'infrastructures sur ces rues, ces servitudes ne sont plus requises;

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, l'acte notarié visant à éteindre les servitudes consenties sur les terrains appartenant à Martin Blondeau et Chantal Poudrette, André Poulin, Pascal Brie, le tout tel que présenté sur le projet de contrat préparé par André Baril Notaire;

Que les frais de l'acte notarié, copies et publication soient supportés par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

06-06-138

**Honoraires professionnel d'architecte pour l'office municipal d'Habitation – Quote-part de la Ville**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu d'approuver la dépense pour des honoraires d'architecte au montant de 15 558.90 \$ effectuée par l'Office municipal d'habitation de Princeville, sur recommandation de la Société d'Habitation du Québec, ainsi que d'autoriser le paiement de la quote-part de 10% de la Ville de Princeville au montant de 1 555.89 \$;

Il est également résolu que le fait d'effectuer ledit paiement n'est pas une admission, par la Ville, de la régularité du processus d'appel d'offres.

ADOPTÉE

06-06-139

**Règlement no 2006-109 – Modifiant le règlement de zonage no 432-89**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2006-109 modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ex-Ville de Princeville afin de modifier la hauteur maximum des bâtiments résidentiels et de ne plus permettre l'ajout d'un logement dans les résidences unifamiliales pour les zones R-17 et R-22.

ADOPTÉE

06-06-140

**Dérogation mineure – André Poulin**

ATTENDU la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur André Poulin;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE cette propriété est située au 51, rue Montclair et la réduction de cette marge avant n'affecte pas ce secteur, cette construction est la dernière de ce prolongement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil approuve la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Poulin afin de permettre la construction d'une résidence sur ce terrain avec une marge avant de 8,00 mètres au lieu de 12,00 mètres, ce qui représente une dérogation de 4,00 mètres p/r à la ré-

glementation. Cependant, un espace doit être conservé pour permettre aux véhicules utilitaires d'effectuer leurs manœuvres de façon sécuritaire.

ADOPTÉE

**Dépôt d'une modification au plan d'urbanisme de la Ville de Victoriaville – Déposé.**

06-06-141

**Règlement no 2006-111 – Décrétant des travaux de construction d'une bibliothèque municipale et un emprunt n'excédant pas 1 030 400 \$**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2006-111 décrétant des travaux de construction d'une bibliothèque municipale et un emprunt n'excédant pas 1 030 400 \$.

ADOPTÉE

06-06-142

**Subvention au Comité de soccer**

Sur la proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise une subvention au Comité de soccer de Princeville par le biais du paiement d'une facture de 1 810.15 \$ pour l'achat de nouveaux chandails.

ADOPTÉE

06-06-143

**Location d'entrepôt**

ATTENDU QUE le bail de location relativement au remisage d'équipements et de matériel de loisir vient à échéance;

ATTENDU QUE le bâtiment actuel loué ne répond plus au besoin de la Ville de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Princeville autorise la signature d'une entente de location avec Déneigement Alain Croteau pour la location d'un bâtiment commercial qui servira à entreposer des équipements et du matériel de la Ville de Princeville pour un montant de 350 \$ par mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006

QUE le conseil autorise le maire et le greffier à signer le contrat de location ci-dessus mentionné.

ADOPTÉE

06-06-144

**Soumissions pour service d'architecture – Bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger**

ATTENDU la grille d'évaluation des soumissions déposées par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le mandat pour les services professionnels d'architecte et d'ingénieur pour la construction de la Bibliothèque municipi-

pale Madeleine-Bélanger au soumissionnaire ayant eu le plus haut pointage final soit Morin Lemay pour un coût de 51 704.00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE

**06-06-145**      **École Sainte-Marie – Bourse de civisme**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder à l'École Sainte-Marie de Princeville, une bourse du civisme de 250 \$ qui sera remise à un élève du niveau secondaire V, pour son comportement exemplaire et son savoir-vivre.

ADOPTÉE

**Défi Têtes rasées de Leucan** – Classé.

**06-06-146**      **Tournoi de golf de la Fondation l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska**

Sur une proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de déléguer un membre du conseil au Tournoi de golf bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska au coût de 225.00 \$.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

**06-06-147**      **Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juaira, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

\_\_\_\_\_  
Louise Bergeron, trésorière